

Suivi des intempéries dans le Gers : situation à 12 h 30 mercredi 21 juin



Suivi des intempéries dans le Gers : situation à 12 h 30 mercredi 21 juin

Point de situation établi ce jour à 12h30 dans le Gers par la Préfecture du Gers

Le département du Gers a été placé en **vigilance orange** mardi 20 juin à 10h00 pour un phénomène orageux qui a débuté vers **19h00** mercredi 21 juin.

COD déclenché :

Situation à 12h30 (mercredi 21 juin) :

Axes routiers : la plus grande vigilance est demandée aux usagers de la route

Routes fermées à la circulation [interventions liées aux chutes d'arbres essentiellement / quelques coulées de boue] :

- RD 109 à Larée /Marguestau
- RD 939 Saint Jean Poutge
- RD953 entre Miradoux et Limite CD82
- RD7 entre Lectoure et Saint Clar
- RD269 Plieux
- RD40 Peyrecave
- RD281 Peyrecave entre CD82 et RD953

Établissements scolaires :

Suite aux intempéries, le collège de Vic-Fezensac sera fermé le mercredi 21 juin. Les parents des élèves scolarisés ont été informés.

Dégâts sur les communes et procédures à venir :

pref-defense-protection-civile@gers.gouv.fr

L'État de reconnaissance d'une catastrophe naturelle

Concernés ✓

- Les inondations
- Les mouvements de terrain
- Les avalanches
- Les séismes
- Les épisodes de sécheresse / réhydratation des sols
- Les submersions marines
- Les vents cycloniques

Exclus ✗

Les dégâts causés par :

- Le vent
- La tempête
- La neige
- Le gel
- La grêle

Pour tout savoir sur la reconnaissance de catastrophe naturelle, cliquez [ici](#).

ATTENTION

Un nouvel épisode orageux est annoncé en fin de journée (des précisions seront en ligne vers 16h30).

Conseils à suivre :

- Éviter tout déplacement
- Ne pas s'engager sur une route inondée
- Respecter les signalisations mises en place
- Ne pas descendre dans les sous-sols
- Se rapprocher de l'autorité municipale pour l'hébergement d'urgence
- Se tenir informé de l'évolution de la situation météorologique sur <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/gers>
- S'éloigner des arbres et des cours d'eau
- Éviter d'utiliser les appareils électriques